

Pèlerins, érigé sur le Long Pèlerin. En s'y rendant, sa chaloupe chavire et il se noie le 6 octobre 1863 avec ses deux fils: Didier et Praxède.

Vers 1862, est érigé un phare sur le point le plus élevé du Long Pèlerin sur un terrain de mille pieds de large. À compter de 1867, le phare est administré par le ministère des Transports du gouvernement fédéral.

Jean Canac Marquis est nommé gardien du phare de 1863 à 1881 et après lui, jusqu'en 1896, David, fils de Joseph-Marie, frère de Charles-Alfred et père de Frédéric.

De 1896 à 1929, Hippolyte Morin assume cette responsabilité. Après trente-cinq années, il est décoré pour ses bons et loyaux services. De 1929 à 1931, il est remplacé par son fils Philippe qui lui avait servi d'assistant. Joseph Ouellet, surnommé "Pit" lui succède jusqu'en 1957, moment où le phare est fermé et remplacé le 31 mai par une lumière automatique intermittente. Le dernier signataire du registre des visiteurs est Georges Lévesque, cultivateur de Saint-André, le 23 juillet 1957, lors de la fermeture officielle. Le 3 mai 1962, Joseph Ouellet, dernier gardien du phare, reçoit de J. R. Baldwin, ministre du transport, un certificat de mérite pour ses vingt-cinq ans de travail.

En 1955, le phare est évalué à \$2000. En 1982, la maison du gardien entourant le phare est détruite par des employés de la Garde côtière fédérale. Depuis mars 1990, le gouvernement fédéral est propriétaire des emplacements du phare (lumière).

### Les propriétaires des Iles Pèlerins

Les Iles Pèlerins sont concédées dès les débuts de la colonie au seigneur. En 1891, au moment où il devient nécessaire de procéder à l'expropriation de l'emplacement du phare, les Iles Pèlerins sont la propriété de Mme Rankin. Vers 1964, elles sont la propriété de A. E. Rankin. La Société Duvetnor de Québec en fait l'acquisition afin d'assurer la conservation de la faune et la cueillette du duvet des eiders (canards). On le sait, chaque année, ces oiseaux palmipèdes construisent un nouveau nid en duvet. Quant aux cormorans qui sèment la maladie et la mort d'autres oiseaux et de la végétation, ils sont trop nombreux.

### L'Ile aux Lièvres

L'Ile aux Lièvres, c'est ainsi qu'en 1608, Champlain nomme cette terre entourée d'eau, sans doute à cause de la quantité de ces léporidés qu'il y voit. Pourtant en l'an 1000, Thornfin Karlsefui, un Scandinave, aurait remonté notre majestueux fleuve jusqu'à Montmagny et aurait même passé un hiver à l'Ile aux Lièvres. Voilà ce qu'a découvert un professeur de géographie de l'Université de Copenhague en 1918, M. M.-P. Stensby. À

l'époque, les Scandinaves donnent à l'île le nom de Straumey et le fleuve celui de Straumfjord.

Sise au nord-est des Iles Pèlerins, l'île aux Lièvres coiffe un haut-fond rectiligne de près de treize kilomètres de longueur coupant le Saint-Laurent en deux moitiés en face de Rivière-du-Loup. L'île principale est caractérisée par un relief moins prononcé que celui des îles Les Pèlerins. Les pentes sont graduelles et convergent vers un sommet de quatre-vingt-cinq (85) mètres situé à peu près au centre de l'île. Le découpage littoral est peu marqué le long de la rive nord et l'est un peu plus le long de la rive sud avec quelques petites baies, des récifs, des plages et au moins deux mouillages de bonne qualité.

La forêt marchande couvrait environ le tiers de la superficie de l'île aux Lièvres. Cette forêt a fait l'objet d'exploitations superficielles et sporadiques depuis au moins un siècle et demi surtout par des exploitants originaires de la rive nord, en accord avec le seigneur du temps. Une exploitation systématique et exhaustive a aussi eu lieu au début des années '50. La forêt y est maintenant à divers stades de régénération et est dominée par les peupliers faux-trembles et baumiers, le bouleau à papier, le sorbier d'Amérique et le sapin baumier. Les deux autres tiers de la surface et, principalement, les plateaux du centre de l'île sont caractérisés par une pessière noire très ouverte et rabougrie parsemée d'îlots de peupliers faux-trembles et de sorbiers sur de vastes affleurements de shistes décomposés. Par endroit, la roche-mère est recouverte de lichens et d'airelles. Ces plateaux ont été gravement affectés par un incendie en septembre 1922. L'absence de sol et la rigueur des conditions de croissance y retardent singulièrement le retour d'une forêt fermée.

#### Les propriétaires de l'île aux Lièvres

En 1882, on mesure et inscrit au cadastre les propriétaires de l'île aux Lièvres, paroisse de Saint-André. L'île est répartie en vingt lots. Voici les propriétaires:

Lot 1: Joseph Simard, Thomas Simard et les représentants de feu Johnny Bergeron, trente-deux (32) arpents.

Lot 2: Thomas Simard, trente-deux (32) arpents.

Lot 3: Les représentants de feu Johnny Bergeron, trente-deux (32) arpents.

Lots 4 et 5: N. G. Pelletier, soixante (60) et quatre-vingt-dix (90) arpents.

Lot 6: Michel Talon, cent neuf (109) arpents.

Lot 7: Jean-Baptiste Lévesque, quatre-vingt-dix (90) arpents.

Lot 8: Elzéar Raymond, trente-cinq (35) arpents.

Lot 9: Joseph Lebel, trente-cinq (35) arpents.

Lot 10: Achille Lebel, trente-cinq (35) arpents.

Lot 11: Les représentants de Pierre Dessaint, cent dix et demi (110,5) arpents.

Lot 12: William Fraser, cent quatre-vingt-six (186) arpents.

Lot 13: Jean-Baptiste Beaulieu, cent cinquante-six (156) arpents.

Lot 14: Alexis Dessaint, cent trente-cinq (135) arpents.

Lots 15-17-19-20: William Fraser, quatre cent quatre-vingt-dix, cent, cent vingt-sept et deux cent soixante-douze (490, 100, 127 et 272) arpents.

Lot 16: Polydore Langlais, cent vingt-cinq (125) arpents.

Lot 18: Lucien Bouchard, cent vingt-cinq (125) arpents.

### Les battures de l'Île aux Lièvres

Petit archipel satellite de l'Île aux Lièvres, l'archipel du Pot à l'Eau-de-vie est composé de trois îles au relief et à la nature géologique assez différentes. Le Pot du Phare appartient à la formation qui domine la géologie des Pèlerins tandis que le Gros Pot et le Petit Pot, avec des lits de conglomérat grossier intercalés dans des grès feldspathiques gris. L'endroit est à la fois pittoresque et sauvage; le violent mariage des rochers et des eaux s'y célèbre continuellement.

### Les oiseaux qui fréquentent ces îles

En 1932, M. Charles Frémont soumet un projet pour la protection des oiseaux habitant l'Île des Pèlerins. À cet effet, l'édition du 12 mars 1932 du journal "Le Saint-Laurent raconte: «Une cité des oiseaux dans le vaste golfe Saint-Laurent sera l'un des objectifs de l'association provinciale pour la protection du poisson et du gibier, suivant une décision à sa réunion annuelle tenue ici (Montréal) samedi. Le sujet fut soumis par M. Charles Frémont de Québec qui nomma l'Île des Pèlerins, au large de la côte nord du village de Saint-André de Kamouraska comme pouvant devenir la rivale de l'Île Bonaventure dans la baie des Chaleurs. Un comité sera choisi par M. Frémont pour étudier la question et aviser l'association sur l'initiative à prendre. Annuellement, dit M. Frémont, des troupeaux considérables d'oiseaux se rassemblent sur cette île. L'un de leurs principaux ennemi est le collectionneur d'oeufs d'oiseaux, qui le printemps venu, gagne cette île et s'empare des oeufs dans les nids pour enrichir ses collections. Cette pratique a pour effet de réduire considérablement la colonie. »

Les communautés d'oiseaux terrestres n'ont rien de remarquable et semblent appauvries par rapport aux communautés du littoral occupant des habitats équivalents. Outre les espèces caractéristiques des peuplements résineux, comme le pinson à gorge blanche et la grive à dos olive, deux espèces semblent particulièrement acclimatées, le pinson fauve

et le troglodyte des forêts. La bécasse d'Amérique est un nicheur abondant sur l'Île aux Lièvres.

L'ensemble du territoire constitue un habitat exceptionnel pour les oiseaux aquatiques tant pendant la période de reproduction que celle de la migration. Cormorans à aigrettes, eiders à duvet, appelés aussi moyac ou moniac, goélands, bihoreaux, grands hérons, guillemots noirs et godes sont abondants et bien répartis. C'est d'ailleurs dans les Îles Les Pèlerins et du Pot à l'Eau-de-Vie que l'on trouve les colonies de guillemots noirs, vulgairement appelé pigeon de mer, et de gode ou pingouin ordinaire les plus importantes de tout l'Est du Canada. L'aigle pêcheur est aussi un nicheur caractéristique. Les Pèlerins abritent encore bien d'autres oiseaux tels que le plongeon à collier, la sterne commune, le harle d'Amérique, le canard noir, la sarcelle, la macreuse veloutée, la maubèche, le grand héron bleu, le héron de nuit, le morillon à tête noire et une vingtaine d'autres espèces d'oiseaux de passage. Les îles Blanche et aux Fraises, aux extrémités ouest et est de l'Île aux Lièvres, sont entourées d'un estran rectiligne d'environ trois cents (300) mètres de largeur et d'une longueur exceptionnelle: 5,3 kilomètres pour la première et 4,9 kilomètres pour la seconde. Ces estrans sont recouverts de riches herbiers d'algues brunes et offrent un habitat de choix pour la sauvagine. Pendant la saison d'automne, d'importantes concentrations de cinq mille à huit mille (5000 à 8000) canards noirs envahissent ces battures ainsi que le pourtour de l'Île aux Lièvres pour y séjourner jusqu'au début novembre. À ce moment, des plongeurs comme le garot, le bec-scie et le kakawi se substituent graduellement aux canards noirs qui abandonnent l'archipel pour des régions plus méridionales ou encore pour des sites d'hivernage situés près de l'embouchure du Saguenay.

Avec des estrans plutôt limités en étendue, les îles Les Pèlerins n'ont aucune importance secondaire comme site de migration pour la sauvagine, mais elles sont très importantes comme site de nidification pour les oiseaux aquatiques.

#### Les îles du Saint-Laurent parallèles à Saint-André: aujourd'hui et demain

L'archipel des Pèlerins et l'île aux Lièvres sont visées par la "Conservation". La tenue de certaines activités humaines: pêche, chasse, travaux de drainage agricole, devront garantir le maintien des caractéristiques actuelles de ces milieux.

L'Île Blanche, l'Île du Pot à l'Eau-de-Vie et l'Île aux Fraises (récifs de l'Île aux Lièvres) sont fragiles sur le plan environnemental et prioritairement vouées à la production biologique et faunique. Dans l'avenir, les activités humaines devront être restreintes au maximum.

## L'islet du Portage

En 1858, Edouard Loof achète l'islet devant Saint-André. Le 26 mars 1863, devant maître Thomas Michaud, il vend sa propriété à Amable Paradis, fabricant de rouets, pour la somme de 2 louis.

## La pêche

Dès la naissance de la Nouvelle-France, nos ancêtres consomment beaucoup de poissons de toutes sortes: saumon, truite, alose, barbue, brochet, morue, aiglefin, esturgeon. L'anguille fumée et la tourtière à base de volaille ou de gibier sont parmi les mets les plus en vogue. La pêche à l'anguille, fruit de mer fort apprécié des six cents habitants de l'époque connaît un succès considérable en 1646: quarante mille anguilles, quelle abondance! (NR)

Pendant des siècles, à Rivière-des-Caps, des Algonquins, Montagnais, Malécites et Abénaquis y établissent leurs campements d'été attirés par l'abondance du poisson et du petit gibier, la pêche et la chasse étant leurs principales occupations.

Un pêcheur, Martin Fouquet, habitant de la Grande-Anse (Sainte-Anne de la Pocatière) vient pêcher au printemps de 1681 sans doute comme il l'avait fait les années précédentes. C'est là qu'il s'éteint entre le 14 février et le moment du recensement de 1681. Ainsi, en perdant la vie, Martin Fouquet donne son nom à la rivière "Fouquet" ou "Fouquette". La rivière Fouquette traverse aujourd'hui la route 132, tourne à angle droit et se dirige ensuite vers l'ouest pour se jeter dans le fleuve à une distance de deux à trois milles. Peu après 1703, l'islet à la Friche, à la pointe est de la Rivière-des-Caps, attire les pêcheurs de marsouins.

En 1721, existent trois pêches à marsouins à Rivière-Ouelle, une à la Pointe, une deuxième, un peu au nord-est de la précédente et l'autre à la Pointe aux Iroquois de la Petite-Anse; six à la Baie Saint-Paul, une à la Grande-Anse, une à Kamouraska et une à Rivière-du-Loup, établie par quinze Sauvages. À Rivière-Ouelle, à cette époque et jusqu'en 1850, on pêchait aussi le saumon, l'alose, l'esturgeon, l'anguille et le hareng.

La pêche à l'anguille sur les rives du Saint-Laurent adopte des procédés connus des Amérindiens à l'arrivée des Européens. Ceux-ci perfectionnent ensuite ces méthodes, par des emprunts aux techniques traditionnelles des gords français du XVIIe siècle.

L'économie de la province connaît peu de nouveaux secteurs à la fin du XVIIIe siècle. Les territoires de pêche varient suivant les différents traités de paix modifiant les frontières. Chaque printemps, de nouveaux pêcheurs quittent Québec et les paroisses du sud du fleuve pour pêcher la

morue, le saumon ou la baleine. Quelques-uns s'installent même sur la côte de Gaspé.

Le 8 mai 1756, voici ce que note le général Montcalm alors qu'il remonte le fleuve pour se rendre à Québec: "Nous avons longé à bâbord la paroisse de Kamouraska; c'est le parage où les négociants de Bayonne vont faire la pêche des baleines (marsouins!)... Il y a deux ans, avant la guerre, on envoya deux bâtiments de Bayonne qui en prirent vingt-sept. Ce qui produit le revenu de cette pêche, ce sont les barbes, qui sont les "baleines" qu'on emploie pour les corsets et les paniers des dames. Le succès de cette pêche dépend de la quantité et de la qualité des baleines, car il y en a de telles dont on ne tire pas plus de douze barriques et d'autres cent cinquante". (NR) (Journal de Montcalm, Québec 1895, Imprimerie J. Demers)

Au recensement de 1831, Jean-Baptiste Desnoyers se déclare pêcheur. Quarante ans plus tard, un seul pêcheur aussi: Noël Levasseur.

En 1837, après quatre ans de mauvaises récoltes, des habitants désertent leurs villages et tentent de faire fortune à Gaspé, dans les pêches ou au Haut-Canada. Heureusement, la chasse et la pêche fournissent en quantité suffisante les produits alimentaires dont ils ont besoin.

En 1851, M. Michaud a préparé mille quatre cent soixante-quinze (1475) livres de poissons. Dix ans plus tard, les résidents de Saint-André mangent seize (16) quintaux de poissons séchés et quatre-cent soixante-deux (462) quarts de poissons salés. Deux mille neuf cent soixante-seize (2976) quintaux de poissons ont été vendus frais.

En 1871, à Saint-André, on retrouve vingt-six (26) brasses de filets, soixante-quatorze (74) pêcheries de fascines. Les pêcheurs ont pris deux (2) quintaux de morue, huit cent quatre (804) barils de harengs, vingt-neuf (29) de sardines, un (1) d'aloses, deux (2) de saumons, cent cinquante-deux (152) d'anguilles, un de poissons blancs, deux cent quarante-deux (242) de poissons autres que l'aiglefin, la barbue, le merlan, le "gaspereau", le maquereau et la truite, deux cent quarante-trois (243) gallons d'huiles de poissons. À cette époque, quand la pêche est bonne, on ajoutait du poisson, sardines ou harengs, pour faire l'engrais dans les champs de patates.

Le 2 février 1925, les membres du Cercle Saint-André de l'Union catholique des cultivateurs demandent par l'entremise du député Nérée Morin que soient abolies les taxes de pêche sur le fleuve Saint-Laurent, injustes et préjudiciables aux cultivateurs riverains, les frais de perception coûtant plus cher que le montant récolté par ces taxes. Le 11 février 1934, une résolution est adressée par l'U.C.C. aux gouvernements fédéral et provincial concernant l'amélioration du sort de nos pêcheurs gaspésiens.

Chaque année, l'esturgeon est pris en abondance. Quelques riverains en gardent vivants pendant des semaines avant de les consommer.

Le 17 mai 1926, une plainte est faite au Conseil municipal de Saint-André par Élisée Ouellet du rang Mississipi qui a besoin d'un passage pour se rendre à une pêche qu'il a tendue à l'ouest de l'Islet. Le passage dans un chemin de tolérance lui a été refusé par le propriétaire Antoine Saint-Pierre. Selon les conseillers, il s'agit d'un chemin de tolérance suivant l'article 464 du code municipal pour les raisons suivantes: 1° Le chemin est clôturé des deux côtés. 2° Il n'est pas fermé au chemin public par une barrière. 3° Il sert de chemin de sortie à la propriété de l'Islet, propriété municipale. 4° Il est ouvert à la circulation depuis au-delà de trente ans. 5° Il doit être gardé clôturé et ouvert suivant des réserves qui ont déjà été faites. C'est pourquoi, il est de l'avis du Conseil que ce chemin est, suivant la loi, considéré municipal et doit être réglementé afin de protéger la municipalité de tous troubles pouvant provenir de tous accidents dans ce chemin et aussi pour laisser la liberté de passage à tous ceux qui auraient besoin de circuler soit à l'Islet, soit aux pêches, etc. Le Conseil réglemente ce chemin de tolérance à la charge et à l'entretien de ceux qui en ont besoin. Pour ces fins, le Conseil nomme Bruno Michaud, surintendant spécial pour faire la visite des lieux, entendre les intéressés et dresser, s'il y a lieu, un procès-verbal. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Le 5 juillet suivant, devant les conseillers réunis, Élisée Ouellet demande à Antoine Saint-Pierre le droit de passage pour aller à sa pêche. Ce dernier ne consentant pas à la demande qui lui est faite, les conseillers considèrent qu'il n'y aura pas possibilité de régler cette affaire à l'amiable. Les contribuables qui considèrent la demande justifiable devront prendre les moyens et cela par requête exigeant l'ouverture de ce chemin comme chemin public à la charge et à l'entretien de la municipalité. N'ayant jamais existé comme chemin public en loi, il ne peut être ouvert comme chemin temporaire tel que dicté précédemment par le Conseil. Après règlement devant la Cour, Élisée Ouellet poursuivra ses activités de pêche pendant quelques années. Son intervention aura permis à d'autres pêcheurs d'accéder à l'Islet.

Tous les automnes, les résidents de Saint-André chassent les anguilles sur la grève au sud-ouest de l'Islet. Armés de sabres, baguettes de fer crochues faites de vieux bandages de roues, ils tuent chacun de trois à quatre anguilles par jour. À l'automne 1927, durant la période des grandes mers, les prises augmentent jusqu'à vingt à trente quotidiennement. Presque tous les habitants de Saint-André, ceux des rangs et du village, participent à cette activité pendant le jour et même souvent le soir, s'éclairant d'un fanal. La plus grosse anguille, pesant environ huit livres, c'est Lydia Plourde qui l'a capturée sur la grève, dans le village, vis-à-vis de sa demeure.

Aussi, chaque année, du printemps à l'automne, des pêcheurs à la ligne se réunissent au quai. Sous l'oeil amusé des curieux, ils taquinent la loche, l'éperlan ou le bar en attendant l'arrivée d'une goélette.

De tout temps, le fleuve Saint-Laurent fournit aux résidents de Saint-André l'éperlan, la sardine, le hareng, l'anguille, l'esturgeon, l'alose. Plusieurs habitants sont propriétaires de pêches qu'ils tendent à marée basse durant les grandes marées du printemps et enlèvent à l'automne également, durant les grandes marées. À une certaine époque, le hareng fumé dans les "boucaneries" faisait les délices de nombreux gourmets. La sardine et le hareng salés se vendaient très bien. Ces poissons étaient conservés dans des tinettes en bois (petits barils en forme de seaux) fabriquées par des artisans. Après avoir trempé durant toute la nuit, le poisson ainsi dessalé était consommé pendant l'Avent, le Carême et évidemment tous les vendredis.

### Union sardinière du Saint-Laurent

Afin de mettre en conserve et de commercialiser davantage la sardine, une sardinière est érigée au coeur du village. Le 7 avril 1892, Jean-Baptiste Letellier, de Québec, sollicite une exemption de taxes municipales pendant dix ans pour sa manufacture de conserve de sardines et de viandes, manufacture qu'il doit loger prochainement à Saint-André. La compagnie porte le nom d'"Union sardinière du Bas-Saint-Laurent".

L'édition du 31 juillet 1896 du journal "Le Saint-Laurent" rapporte que «... la sardine est extrêmement abondante en ce moment à Saint-André. Nous nous en réjouissons pour notre seule industrie canadienne du genre, laquelle est très florissante malgré son peu d'années d'existence.» Deux ans plus tard, le 21 octobre, «On dit que les pêches de St-André de Kamouraska sont remplies de sardines depuis la dernière tempête. Tant mieux car ce petit poisson est tout à fait délicieux.» Puis, le 24 décembre, "Le Saint-Laurent" raconte: «À la sardinière de St-André de Kamouraska, on n'a pas mis de sardine en boîte cette année attendu qu'elle était trop grosse. On s'est contenté de la saler en barils. Les recettes ne seront pas aussi abondantes que par le passé à cause de cela.»

En raison de sa non-rentabilité, l'usine ferme ses portes et l'édifice est vendu à Charles-Alfred Desjardins.

### La pêche, aujourd'hui

Au fil des ans, le tracteur a remplacé le cheval pour la cueillette des prises dans les filets. La pêche à l'anguille, surtout, perpétue des procédés anciens déjà connus des Amérindiens à l'arrivée des Européens tout en

perfectionnant ces méthodes par des emprunts aux techniques traditionnelles des gords français du XVIIe siècle.

De nos jours, la pêche commerciale est pratiquée le long du fleuve Saint-Laurent, surtout la pêche à l'anguille et à l'esturgeon. En 1986, à Saint-André, sont capturés soixante-deux mille trois cent trente-quatre (62 364) livres d'esturgeons noirs, l'année suivante, sept mille huit cent quarante-huit (7 848) livres, en 1988, quatre mille cinq cent soixante-et-un (4 561), en 1989, sept mille deux cent quarante-deux (7 242) et enfin, en 1990, quatorze mille huit cent quatre-vingt-huit (14 888) livres. Ainsi, l'esturgeon noir est presque disparu en 1988. Le même phénomène s'est produit en 1967. De 1967 à 1977, les captures ont été peu nombreuses. Saint-André est un endroit réputé pour l'esturgeon noir puisqu'y sont tendus les premiers filets qui les capturent. L'esturgeon va de l'est vers l'ouest alors que l'anguille se dirige en sens inverse. Au débarquement, l'esturgeon vaut 0,75\$ la livre et l'anguille, de 2,25\$ à 2,40\$ la livre. En 1990, les ventes ont rapporté la somme de 225 000\$.

Selon les données de Gérald Johnson, responsable des données statistiques au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, les onze pêcheurs d'anguilles de Saint-André en ont capturé quatre-vingt-neuf mille cent quatorze (89 114) livres en 1986, puis, en 1987, quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante-trois (84 743) livres, en 1988, soixante-quatorze mille trois cent quatre-vingt-cinq (74 385) livres, en 1989, quatre-vingt-six mille deux cent quarante-deux (86 242) livres et enfin, en 1990, soixante-seize mille cinquante (76 050) livres. Dans la région, on sert surtout l'anguille fumée. Une grande quantité est expédiée à Québec. Une fois lavées et congelées, les anguilles sont exportées vers l'Europe et au Japon.

En 1987, seule année où les données sont accessibles, on a aussi pris deux mille cinq cent cinquante-et-un (2551) livres de hareng. L'alose y est pêché en moindre quantité. En 1986, on en prend cent soixante-cinq (165) livres, en 1987, trois cent cinquante-neuf (359) livres, l'année suivante, trente-trois (33) livres, en 1989, quarante-quatre (44) livres et enfin, en 1990, cinquante-sept livres (57) livres.

### **La chasse**

La traite des fourrures se développe passablement. En 1778, plus de deux mille six cents engagés, issus de milieux ruraux y travaillent. En 1800, on expédie du port de Québec 135 043 peaux de castor, 40 345 de martre, 204 587 de chevreuil, 110 984 de raton laveur, 19 109 de loutre, 8428 de vison et 12 397 de rat musqué. De 1800 à 1827, les prix des fourrures canadiennes baissent sur le marché international, seules celles du rat musqué augmentent. Ce "rat d'eau" habitant les marais, les bords des

lacs ou les rives des cours d'eau à faible courant est le plus prolifique et le plus répandu de tous les animaux à fourrure et aussi le plus chassé.

En 1871, les chasseurs ont attrapé 107 rats musqués, un loup-marin, 7 renards, 226 autres bêtes sauvages autres que castors, visons, loutres, ours, chevreuils, orignaux et caribous.

### **Nos cours d'eau, ruisseaux ou rivières**

Huit cours d'eau serpentent notre municipalité, deux cours d'eau, trois ruisseaux et trois rivières.

Le cours d'eau Soucy-Lapointe (rappelant les noms des propriétaires des terres qu'il traverse) prend naissance à l'arrière-pays à une altitude de quatre cents (400) pieds. D'une longueur totale de 5,55 kilomètres, il passe évidemment au deuxième rang est et entre près de l'embouchure de la rivière Fouquette.

La cours d'eau de la Ferme coule dans le rang Missisipi du côté sud du chemin, il traverse sous le pont à la limite entre Saint-André et Saint-Germain et continue sa route du côté nord du rang Mississipi de Saint-Germain. Il devient rivière et se jette dans le fleuve près de l'Ilet de la Ferme à Saint-Germain.

Le ruisseau Andréville passe au coeur du village près de la Madone pour se perdre peu avant la route Emmanuel.

Le ruisseau Rankin débute à la Pointe-Sèche à 0,65 kilomètre à l'ouest de la limite ouest de Saint-André. Il mesure 4,55 kilomètres dont 3,75 kilomètres passent au coeur de la municipalité longeant la majeure partie du rang Mississipi du côté nord entre le chemin et la montagne.

Le ruisseau de la Ceinture, d'une longueur totale de trois kilomètres, coule au bord de l'eau est. Situé du côté sud de la Grosse Montagne, il se jette au fleuve des deux côtés, est et ouest, de cette élévation de terrain. Du côté est, il traverse d'abord la rivière Fouquette avant d'atteindre les eaux fluviales.

La rivière Fouquette (du nom du pêcheur qui y perd la vie en 1681) atteint une longueur de cinq kilomètres à Sainte-Hélène. Elle se dirige ensuite vers l'ouest, longeant la route 230 et poursuit son trajet en direction nord d'une longueur de 1,15 kilomètre. À un demi-kilomètre de Saint-André-Station, elle devient parallèle à l'autoroute Jean Lesage (autoroute 20). La rivière traverse le pont érigé sur la route 289 près du moulin à farine. Elle se déverse enfin au fleuve à 1,9 kilomètre plus loin que le ruisseau de la Ceinture.

La rivière des Caps origine à Notre-Dame du Portage, traverse l'autoroute 20 et descend à l'intérieur des terres et traverse la route 132

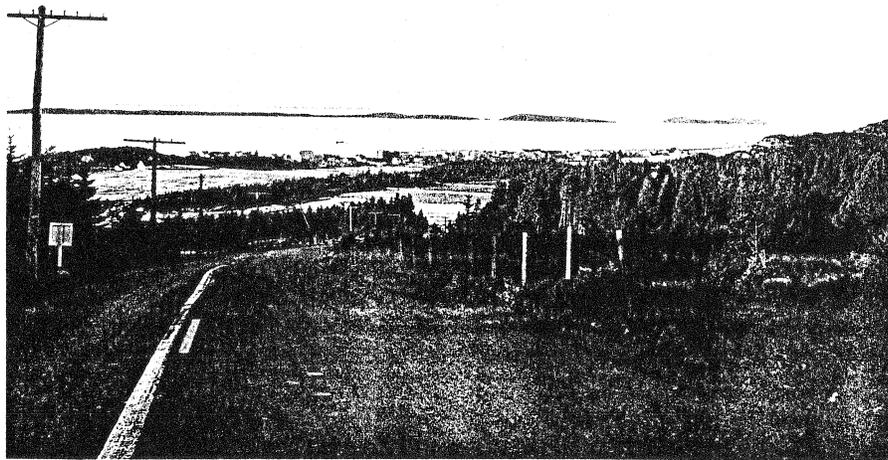
avant de se déverser près du Cap situé à l'extrémité est de Saint-André, à 3,05 kilomètres plus à l'est que la rivière Fouquette.

Enfin, la rivière Goudron, dont la source se situe à la jonction de la rivière aux Perles, à Kamouraska, mesure vingt kilomètres. Sur une longueur de 5,3 kilomètres elle coule parallèlement à l'autoroute.

Collaboration: Luc Martin (Iles Pèlerins), Lucie Desjardins (La pêche à l'anguille et à l'esturgeon)

Recherche: Jeannine Ouellet Boucher

Rédaction: Jeannine Ouellet Boucher



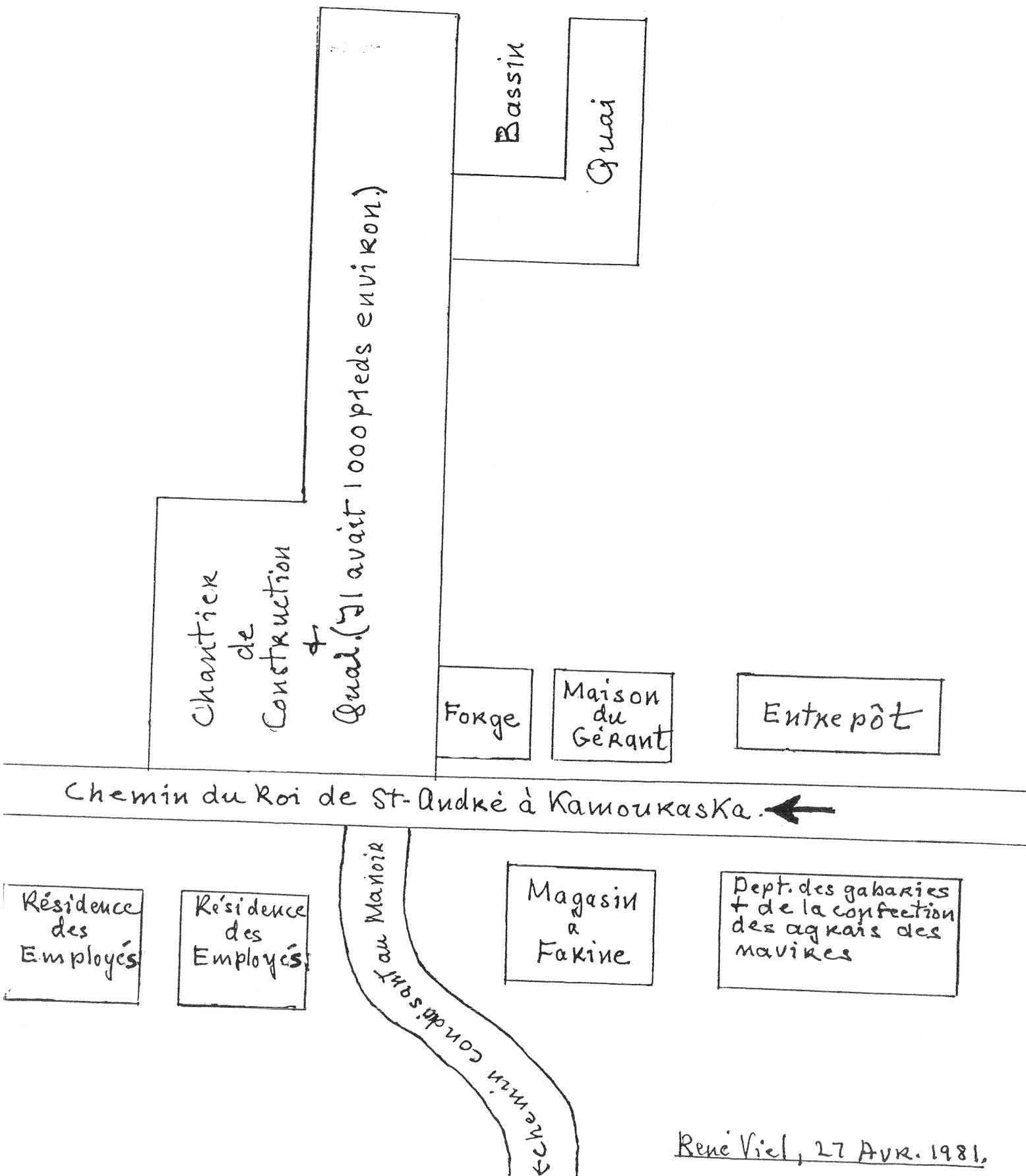
38. Iles Pèlerins vues du sommet de la côte des Cailloux

# RENE VIEL

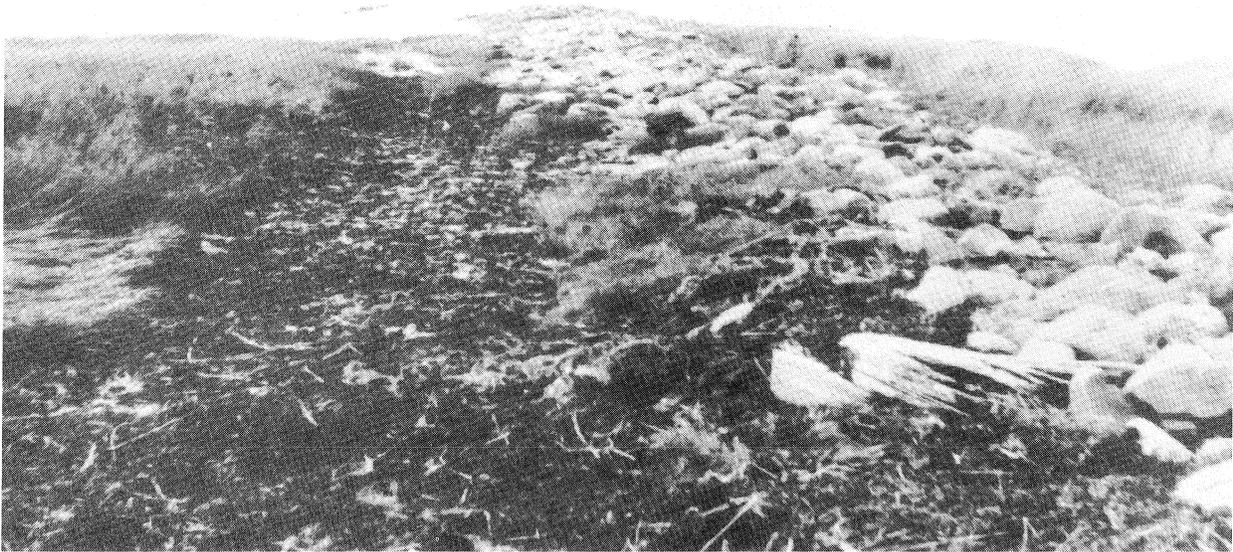
20, Ste-Marie  
Rivière-du-Loup, Qc G5R 1W5

Chantier Maritime à St-Audré 1835-1842

Nord "Pointe-Sèche"



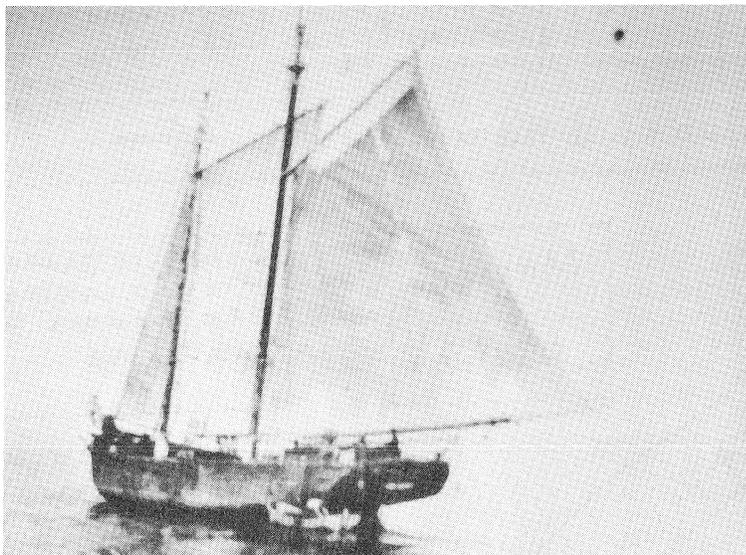
René Viel, 27 Avr. 1981.



39. Ruines du quai de la Pointe-Sèche.



40. Au quai du village, la goélette "La Bienvenue" (propriété d'Alfred Paradis, Émile Dionne, Adrien Lévesque).



41. Voilier appartenant à Joseph Simard, Alfred Paradis ou Joseph-Alfred Desjardins.

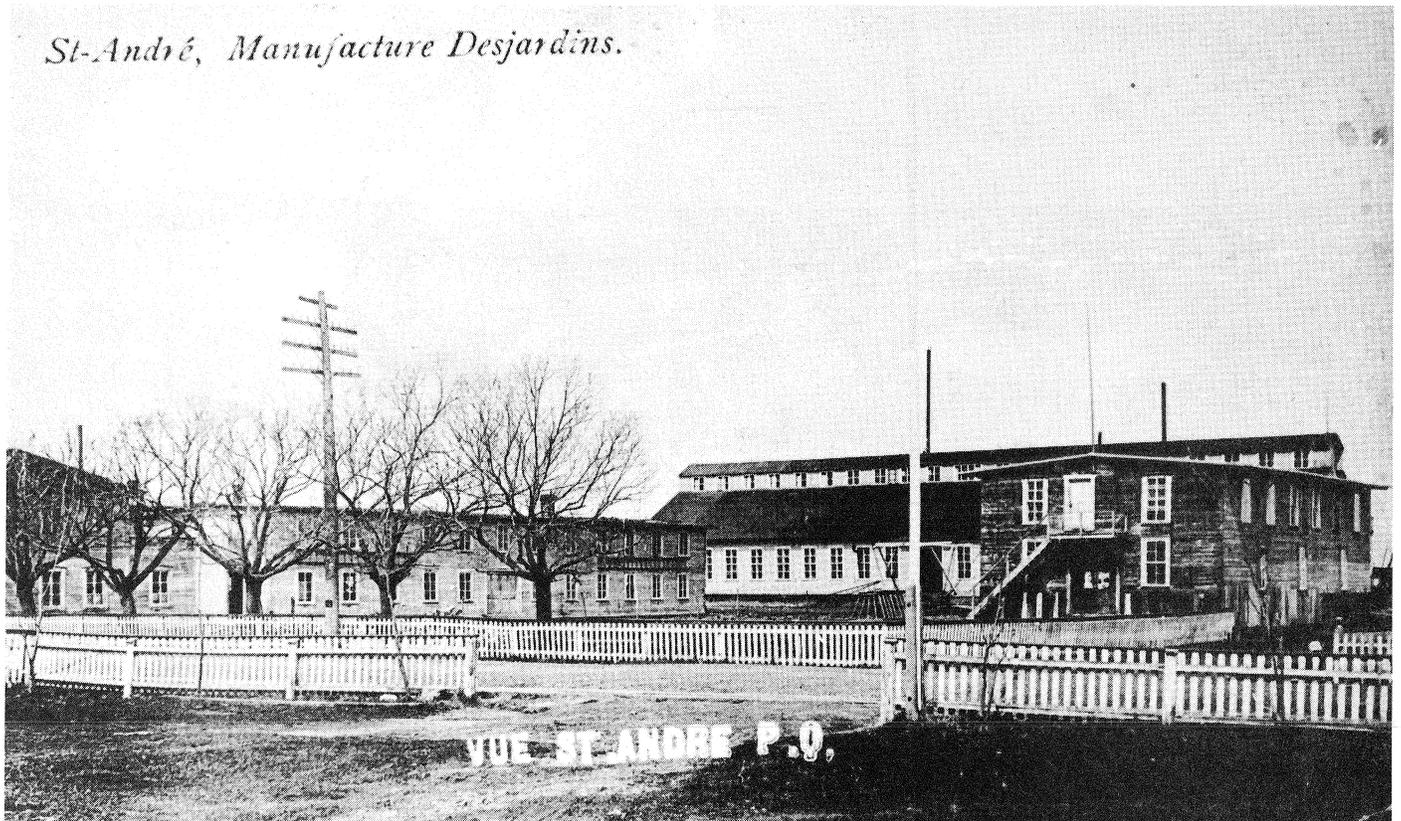


42. Tombereau d'Antoine Saint-Pierre se rendant à sa pêche.

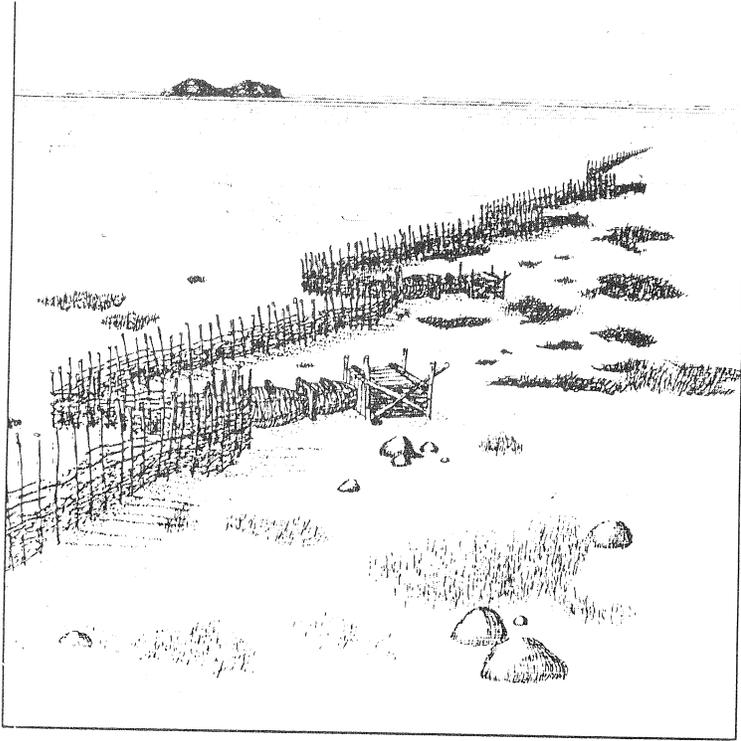


43. Des esturgeons chez Antoine Saint-Pierre!

*St-André, Manufacture Desjardins.*



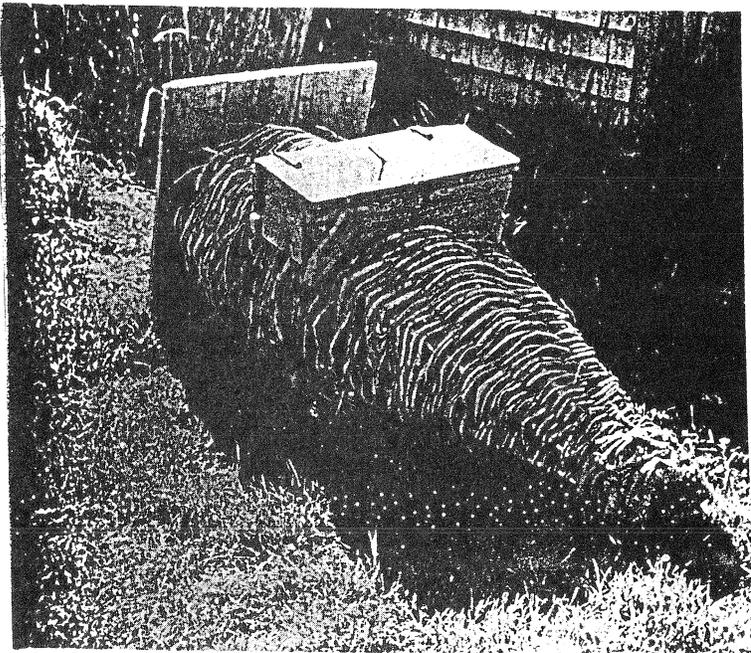
44. De gauche à droite: le séchoir, l'usine de l'Union sardinière du Saint-Laurent, la fromagerie Marquis-Desjardins



45. La pêche à l'anguille!



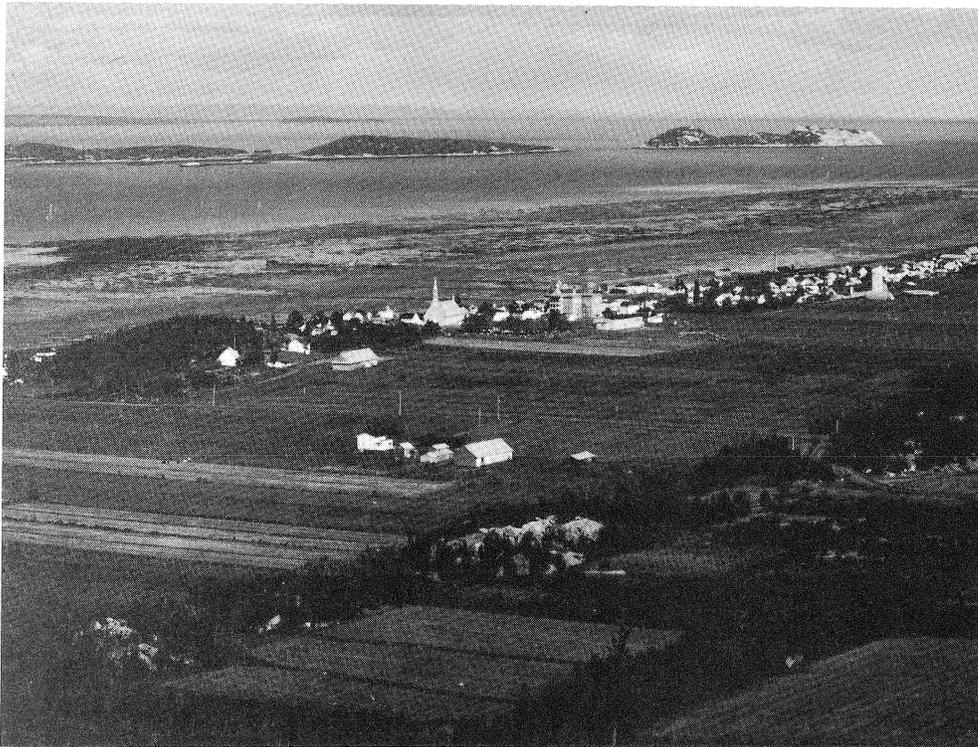
46. Anguilles déposées dans des sacs de jute pour la vente.



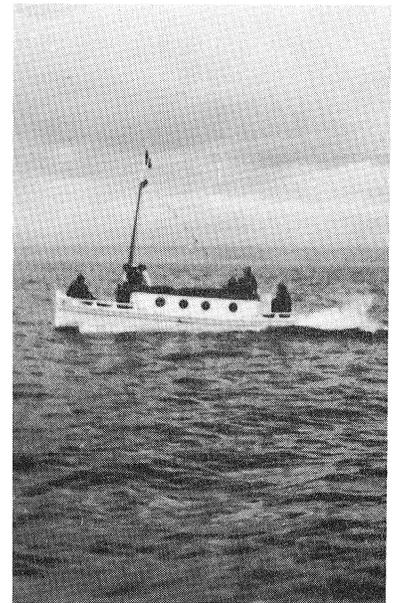
47. Bourrole circulaire tressée.



48. Gilbert Saint-Pierre enlève la peau d'une anguille.



49. Vue des Iles Pèlerins, le Long Pèlerin, Le Pèlerin du Jardin, le Gros Pèlerin.



50. Embarcation de Valère Bérubé, garde-chasse.



51. Arrivée de touristes au Long Pèlerin.



52. Phare du Pèlerin. À l'avant-plan, la cave à l'huile,

## Chapitre 6

### **La vie scolaire**

Les archives scolaires conservées à l'époque chez les secrétaires-trésoriers de la Commission scolaire de Saint-André sont malheureusement incomplètes. Aucun document n'existe au-delà de l'an 1925. Grâce aux actes notariés, à la correspondance entretenue entre le secrétaire-trésorier de la Commission scolaire et le Surintendant de l'Instruction publique et à certains détails insérés dans les archives religieuses et dans les recensements, d'autres renseignements importants nous sont révélés.

#### **À l'ère des premiers maîtres d'écoles**

Vers 1750, presque chaque village de Nouvelle-France a son école pour les garçons et pour les filles. Néanmoins, la plupart des enfants savent à peine lire et écrire et ignorent les premiers éléments de géographie et d'histoire. Souvent instituteurs ambulants, ces maîtres d'école se déplacent occasionnellement d'un endroit à un autre pour enseigner par contrat individuel. Davantage "lecteurs publics", c'est à eux qu'on s'adresse pour faire lire un document, comme un contrat, une lettre, les directives royales, etc. Surnommés "colporteurs de l'intelligence", ils voyagent avec un alphabet et une ardoise et enseignent surtout chez les seigneurs. La pauvreté de vie intellectuelle ne prive pas les Canadiens de parler une langue belle et colorée, enrichie de plusieurs expressions typiques et qui surprend l'étranger par sa qualité. (NR) (BRH) (ARD) (RO) (K)

En 1750, Henry Legrand est maître d'école à l'Islet-du-Portage, espèce de scribe itinérant à qui nous devons la rédaction de beaucoup de contrats et de lettres de ce temps. Le 3 mars 1750, Henry Legrand est témoin lors de la rédaction d'un contrat de vente par Augustin Sirois de l'Islet-du-Portage à Baptiste Dupéré, négociant de Rivière Ouelle devant maître Joseph Dionne, notaire. Puis, le 12 juillet 1754, il est à nouveau témoin lors de la rédaction d'un contrat d'Olide Kerverzo, notaire. Deux ans plus tard, il est maître d'école à Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

En 1788, les habitants de la Rivière-des-Caps (partie actuelle nord-est de Saint-André et sud-ouest de Notre-Dame du Portage) ont leur maître d'école, Louis Crispin (témoin le 24 juillet 1788 dans un contrat du notaire J. Colin, acte d'abandon et cession par Benjamin Michaud à Jean-Baptiste Bourgoïn).

Le progrès s'insère dans tous les domaines. À cette époque, les maîtres aident les curés des campagnes à conserver le verbe français sur les rives du Saint-Laurent. Les gens de Saint-André jouissent de l'érudition

de l'un d'eux, le sieur François Malherbe dit Champagne. En 1799, ce maître d'école demande un permis pour vendre des liqueurs spiritueuses. En ce temps-là, dans les paroisses rurales, ces licences n'étaient accordées qu'aux individus recommandés par leur curé. Il ne semble pas toutefois que Malherbe ait obtenu la licence demandée. Le refus du curé d'appuyer sa demande fut peut-être la cause du départ du maître d'école qui décroche en 1801 la place d'instituteur à Rivière-Ouelle. Le Parlement du Bas-Canada adopte, en 1801, une loi établissant des écoles publiques où la langue anglaise aura une place de choix. Toutefois, cette loi connaîtra peu de succès.

Le 14 juillet 1820, François Ouellet engage David Cameron, maître d'école, pour enseigner à ses enfants, à son épouse et autres écoliers du voisinage, pendant un an à compter du 17 juillet. Il devra enseigner tous les jours sauf les samedis, les jours de fêtes d'obligation et les quinze jours consacrés aux récoltes. François Ouellet promet de le loger, le chauffer, le blanchir, lui fournir du tabac à chiquer, une paire de culotte et un gilet d'étoffe du pays, une chemise de toile et une autre en flanelle du pays, en plus de vingt-cinq piastres d'Espagne. Le maître d'école pourra aussi se servir du cheval et d'une voiture pour aller où bon lui semble entre Sainte-Anne et Rivière-du-Loup.

Vers 1829, l'année scolaire comprend cent quatre-vingt-dix jours. Les grandes vacances d'été se situent entre le 15 août et le 1er octobre. Le Parlement, autorité suprême en matière d'éducation, nomme des inspecteurs d'écoles.

### **À l'époque des premiers commissaires d'écoles: déjà une école privée à Saint-André!**

Le 13 juillet 1830, maître Edouard Michaud rédige l'acte de nomination des syndics pour une éducation élémentaire à Saint-André; sont choisis: Flavien Leclerc, curé, Pierre Canac-Marquis, Hypolite Sirois, Pierre Laforest et Edouard Michaud, notaire.

À Saint-André, en 1831, on compte quatre écoles élémentaires dont une école privée établie par Pierre Marquis, marchand. Ces écoles, toutes situées au premier rang, sont fréquentées par quarante-quatre (44) écoliers et soixante-quatorze (74) écolières. Les trois autres maîtres d'école sont: Pierre Poulin, M.- T. Miville et Geneviève Chabot.

À cette époque, à Saint-Pascal et à Kamouraska, les écoles de garçons sont ouvertes de huit heures à midi et de deux heures (14:00) à six heures (18:00) et celles des filles, de huit heures trente à onze heures trente et de deux heures et demie (14:30) à cinq heures trente (17:30). Les vacances d'été se déroulent du 20 août au 10 septembre. Les seuls livres en usage entre les mains des maîtres: Abécédaire de Lefrançois, abrégé de l'ancien et

du nouveau Testament, arithmétique de Bouthillier, catéchisme à l'usage du diocèse. De livres, cahiers, crayons, n'en cherchons point entre les mains des enfants. Les plus petits se servent de tablettes de bois peintes en noir sur lesquelles, ils écrivent avec du sable blanc et fin déposé le long de la tablette au bas du tableau noir. Les petits doigts humides viennent s'y charger de sable blanc, le temps de tracer une lettre, puis le manège recommence. Les plus grands ont le privilège d'écrire sur une ardoise avec un crayon d'ardoise que l'on nettoie avec une retaille mouillée de toile usagée. Les écoles de Saint-André devaient ressembler aux écoles des paroisses avoisinantes. (BRH 1943)

Le lundi, 17 juin 1834, à une assemblée des chefs de famille de la paroisse de Saint-André, convoquée par avis public donné à la porte de l'église les deux dimanches précédents et par ordre de Pierre Canac dit Marquis, écuyer, juge de paix, tenue dans la salle publique de la paroisse sont élus les syndics d'école pour le quatrième arrondissement, Julien Ouellet, Joseph Sirois et Abraham Sirois, jusqu'au second lundi de juin 1836. Deux ans plus tôt, une assemblée avait eu lieu. Il faut ici penser que la naissance d'une école ou du moins d'une éducation élémentaire au rang Mississipi commence en 1832.

En 1841, une nouvelle loi restructurant le système scolaire est sanctionnée, elle prévoit la nomination par le gouverneur d'un surintendant de l'instruction publique. Son salaire annuel est fixé à sept cent cinquante livres sterling (\$3000), celui d'un instituteur varie entre dix-sept et quarante-huit livres (\$68 à \$192). Les curés sont nommés visiteurs d'écoles.

Alors que le seigneur John Saxton Campbell désertait son domaine en 1842, personne n'était encore responsable de l'éducation à la Pointe Sèche... À cette époque, à Saint-André, on profite de l'érudition de l'instituteur Robert Dupont.

Les premières associations d'instituteurs laïques du Canada français, nées le 15 mars 1845, sont compromises deux semaines plus tard... À l'avenir, les écoles seront financées par des cotisations volontaires. La population indigente et ignorante montre bien peu de zèle pour l'éducation. En 1846, on établit des bureaux d'examineurs autorisés à délivrer des certificats de capacité aux futurs instituteurs des écoles élémentaires modèles et académiques.

### **Répugnance de la population face à la loi des écoles**

Le 5 juillet 1846, le curé Pouliot reçoit un nouveau bill d'éducation. Aussi, la même année, les commissaires souhaitent imposer au seigneur une cotisation en sus du quarantième qu'il paie déjà sur son domaine, son manoir et ses autres bâtisses. En 1848, en raison de la disette pécuniaire

qui pèse lourdement sur tout le pays et particulièrement sur cette paroisse, les écoles restent fermées. Le 11 août 1849, les instituteurs ayant enseigné deux ans plus tôt ne sont pas encore rémunérés entièrement; les commissaires attendent la récolte prochaine des contribuables pour le paiement des arrérages de la cotisation. Le Surintendant est peiné de la répugnance systématique des habitants pour le fonctionnement de la loi actuelle des écoles, ceux-ci résistent à l'action des commissaires. Il suggère de ne garder que deux écoles par paroisse, une élémentaire et une modèle supportées par un octroi de la Législature, somme augmentée par la rétribution mensuelle des enfants fréquentant les dites écoles. La part de l'octroi sera dorénavant: £139.17.10 au lieu de £156.7.5.

De 1849 à 1862, le révérend Narcisse Doucet sait calmer les passions et les oppositions aveugles soulevées contre la loi des écoles (Dans un grand nombre de localités, cette opposition s'est manifestée par le crime et l'incendie).

### L'école modèle

En mars 1850, la Fabrique souhaite céder un terrain pour une école modèle qui pourra être fréquentée par des enfants de cinq à seize ans payant une rétribution mensuelle. Les enfants âgés de plus de seize ans peuvent être admis avec la permission des commissaires.

En 1853, vu le manque de maison d'école pour l'arrondissement de l'église, la partie de la sacristie autrefois occupée par M. le curé sera mise à la disposition de MM. les commissaires et deviendra maison d'école jusqu'à l'an prochain.

En 1856, les marguilliers de Saint-André acceptent l'échange d'un lot de terre de quelques perches situé le long du chemin au sud-ouest de l'église pour un autre petit lot de la Fabrique, afin de former un terrain carré propre à y asseoir une maison d'école pour l'arrondissement de l'église. Le 14 avril, devant Alexandre Fraser, Pierre-Hilary Michaud, agriculteur et marchand de Saint-André, vend au révérend Doucet, pour l'arrondissement de l'école # 2, un terrain situé au premier rang de la seigneurie de l'Islet-du-Portage et contenant deux cents trente pieds, au sud et nord-est du terrain de la Fabrique, pour la somme de 15 louis.

L'école spacieuse atteste de la générosité de son fondateur, le révérend Narcisse Doucet. Avant son départ, le 28 septembre 1862, le prêtre fait cession d'un terrain de deux cent trente (230) pieds français sur une profondeur inégale de 37 1/2 du côté sud-ouest et 34 1/2 du côté nord-est, situé au premier rang de la seigneurie de l'Islet-du-Portage, paroisse Saint-André, borné au nord au grand chemin, au sud-ouest à Pierre-Hilary Michaud, au sud et au nord-est au terrain de la Fabrique. Ce

terrain devra être employé aux seules fins de l'éducation et principalement des enfants de l'arrondissement de l'église.

En 1876, la rétribution des enfants fréquentant l'école modèle est de 90¢ par année. La petite cloche reçue en échange de celle donnée l'année dernière par la Fabrique de Saint-André à la mission de Saint-Éleuthère est prêtée aux Commissaires d'école de Saint-André pour être placée, le 11 février 1877, sur l'école modèle, les marguilliers considérant que cette cloche est trop petite pour être placée sur l'église.

À l'époque, l'école modèle est visitée tous les quinze jours et les autres écoles deux fois l'an.

### **La vie scolaire dans la seconde partie du XIXe siècle**

En 1851, on autorise la nomination d'inspecteurs d'écoles au moment où le quart seulement du personnel enseignant possède un brevet de qualification. À Saint-André, quatre instituteurs: André Gagnon, Thaddée Paradis, Pierre Marquis et Robert Smith et six institutrices: Julie Couillard de Beaumont, Flavie Boucher de Saint-Denis, Zoé Lebel, Démerise Raymond, Démerise Dumais et Léocadie Bouchard enseignent dans huit maisons d'école.

Les écoles tenues par des communautés religieuses ont bonne renommée. On y enseigne le catéchisme, la lecture, l'écriture, l'orthographe, la composition, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, le dessin linéaire, la tenue des livres, la philosophie naturelle, l'algèbre, la géométrie, l'arpentage, la navigation et la musique. De nouvelles communautés religieuses d'hommes et de femmes viennent s'installer au Québec ou s'y fondent.

En 1852, on assiste à la fondation d'une université francophone: l'Université Laval (pour rappeler le souvenir de François de Montmorency-Laval, premier évêque de Nouvelle-France) afin de répondre aux désirs des finissants des écoles classiques de poursuivre leurs études. Déjà, l'année précédente, Augustin Michaud de Saint-André était étudiant en droit.

En 1852, la répugnance des habitants à la loi des écoles diminue, ils commencent à se montrer désireux d'avoir de bonnes écoles. Les instituteurs et institutrices doivent signer le rapport transmis au Surintendant afin que la Corporation scolaire puisse obtenir l'octroi consacré à l'éducation. Un octroi de £25 est accordé pour établir une bibliothèque publique demandée par le curé Doucet. Les octrois sont tirés sur la banque du Haut-Canada.

Au cours de la deuxième session qui s'ouvre à Toronto, le 15 février 1856, le Parlement adopte deux projets de loi très importants dans l'histoire de l'éducation: la mise sur pied d'écoles normales et l'établissement d'un fonds de retraite pour les instituteurs âgés.

En 1858, J. O. Chauveau devient Surintendant de l'Instruction publique. Le curé Doucet et son frère, curé de Sainte-Hélène, s'abonnent au Journal de l'Instruction publique. Malgré la somme amassée de £12.10 (50\$), le curé Doucet demande de l'aide au Surintendant pour sa bibliothèque publique.

L'octroi accordé aux écoles n'a pas encore été remis à la Corporation scolaire de Saint-André parce que quatre institutrices sont non diplômées. Le 16 février 1860, l'inspecteur Georges Tanguay, certifie que les institutrices: Léocadie Paradis, Émilie Sirois, Appoline Michaud et Clémentine Gagné obtiendront leur diplôme sitôt qu'elles auront atteint l'âge requis par la loi, dix-huit ans. Mlle Gagné subira l'examen de mars prochain, les autres ne pourront se présenter que l'année prochaine. L'inspecteur certifie que leurs écoles sont "tenues sur un bon pied".

En 1862, les commissaires d'écoles doivent cent vingt-et-une livres (£121) aux anciens instituteurs pendant que les paroissiens sont tenus de payer cent vingt-huit livres (£128) en arrérages. En 1866, une grande détresse règne dans la paroisse à cause du manque de récolte et de fourrage, les habitants perdent leurs animaux, voilà pourquoi la perception des cotisations est lente et difficile! Le 13 juillet 1870, la Pointe-Sèche, sise entre Saint-André et Kamouraska, est annexée à Saint-André pour fins scolaires.

En 1871, nous retrouvons deux cent quatre-vingt-six (286) écoliers fréquentant dix écoles où se dévouent dix institutrices. Malgré ces efforts, deux cent quatre-vingt-quatre (284) personnes âgées de plus de vingt ans sont incapables de lire et trois cent quatre-vingt-douze (392) incapables d'écrire.

En 1873, cent trente-quatre (134) garçons et cent cinquante-et-une (151) filles vont à l'école. Neuf institutrices leur enseignent, deux d'entre elles à l'école modèle dont la subvention est réduite de 76\$ à 56\$ à cause de la diminution du nombre d'élèves. Quatre élèves de cette école apprennent la tenue des livres.

Vers 1876, les instituteurs ont bien peu de chance. Depuis dix ans, même si les prix ont doublé, les salaires sont restés les mêmes. Plusieurs habitants de Saint-André sont mécontents de leurs instituteurs et institutrices, ils préféreraient inscrire leurs enfants à l'école modèle, mais ceux-ci n'y seront acceptés qu'après avoir appris les matières qui s'enseignent dans l'école élémentaire de leur arrondissement.

En 1881, le premier ministre Mercier prône la fréquentation scolaire obligatoire.

### **Un premier Couvent à Saint-André!**

Le 15 octobre 1885, des élèves fréquentent le Couvent des Soeurs de la Charité, sis dans leur résidence actuelle, au 124 Principale. En mai 1889, les religieuses repartent après avoir vécu bien des tracas.

### **Modification des arrondissements scolaires aux limites de Sainte-Hélène et Saint-Germain**

Les commissaires d'écoles de Sainte-Hélène souhaitent qu'à compter du 1er juillet 1893 les lots 227 à 234 de leur paroisse soient annexés à la Commission scolaire de Saint-André pour fins scolaires uniquement. Depuis le déplacement de leur école #6, en 1882, les quelques contribuables de la partie à l'est d'une relève de terrains de dix arpents de front ont pu faire fréquenter l'école dans l'arrondissement #10 de la municipalité voisine. La longueur totale de l'arrondissement #6 est d'une lieue et huit arpents. Quarante-quatre enfants habitent la moitié ouest et quarante-et-un, la moitié est. L'annexion de cette partie ajoute quatre familles, soit vingt-cinq élèves, à la municipalité scolaire de Saint-André.

Le 15 août 1893, les habitants de Saint-Germain demandent l'érection d'une nouvelle municipalité scolaire. Le décret ecclésiastique et civil de cette nouvelle paroisse enlève à celle de Saint-André un arrondissement scolaire complet (#1), celui de la Pointe-Sèche sur la première concession et la moitié d'un autre arrondissement (#6) au Mississipi.

Entre 1882 et 1902, la maison d'école de l'arrondissement #10 du 5e rang de Saint-André, à défaut d'enfants, n'a pu être ouverte que huit années en différents temps.

### **Un nouveau Couvent !**

En 1904, Charles-Alfred Desjardins fonde le Couvent-hospice de Saint-André. L'édifice devient pensionnat et externat pour filles. L'ouverture des cinq classes (deux sous le contrôle des religieuses) aura lieu vers le 1er septembre 1907. Vers 1940, les religieuses ajouteront un juvénat.

En septembre 1922, l'école modèle des garçons est ouverte au Couvent, sous le contrôle de la Commission scolaire qui y a loué un local.

Pendant la semaine du 7 mai 1925, les familles des étudiantes du Couvent assistent à l'exposition des ouvrages faits par les élèves au cours de l'année scolaire. Cette année-là, une centaine d'élèves externes, garçons et filles, et une trentaine d'élèves pensionnaires fréquentent les classes du Couvent. Deux balais sont achetés pour deux classes de la Commission scolaire tenues au Couvent des Soeurs de la Charité.

Comme à chaque année, du 13 au 17 juin 1926, a lieu à l'Hospice des Soeurs de la Charité, l'exposition des ouvrages des élèves. Samedi, 19 juin, c'est la distribution des prix au Couvent.

À cette époque, il en coûte environ \$200. pour une année scolaire au pensionnat du Couvent, à enlever à ce montant, la bourse donnée par le "boss" Desjardins et celle de Mlle Modeste Sirois.

En 1960, des treize classes, quatre sont au Couvent où l'enseignement est dispensé par quatre titulaires religieuses, une directrice et un professeur d'anglais (Soeur Sainte-Françoise-Romaine). M. l'inspecteur L. Ménard note dans son rapport aux commissaires: "Pensez à une construction pour les filles afin de laisser plus d'espace aux religieuses à leur maison de charité, cette maison est remplie à capacité." En effet, quatre locaux sont à la disposition de la Commission scolaire pour l'enseignement aux filles de la 1<sup>ère</sup> à la 11<sup>e</sup> année et aux garçons de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année. Les révérendes Soeurs fournissent gratuitement locaux, chauffage, éclairage et mobilier. Une balance hydrostatique est achetée pour la classe de chimie. Le rapport de l'inspecteur souligne l'excellent travail pour corriger la langue française.

En 1962, les religieuses du Couvent exigent dorénavant un montant de \$30 par mois par classe pour les frais de location.

### **Conseils du curé aux parents en matière d'éducation**

Le 18 février 1912, au prône du dimanche, le curé donne conseil aux parents sur la formation à donner aux enfants qui fréquentent les classes: heures d'étude et heures de récréation, constance pour la surveillance et dans la répression des abus. L'éducation, c'est important! Le 29 septembre, il fait à ses paroissiens des reproches sur la non-assistance à l'école de leurs enfants en raison surtout des travaux des champs.

En avril 1916, le curé incite les parents à envoyer leurs enfants à l'école dès l'âge de cinq ou six ans afin qu'ils soient en état de communier plus tôt.

Fin juin 1925, comme à chaque année, ont lieu les examens des écoles. M. le curé Guy a recommandé:

*- Ne fatiguez pas vos enfants avant les examens... MM. les commissaires sont priés de m'accompagner à tous ces examens.*

Dans son sermon, du dimanche 4 septembre 1926, M. le curé Fleury encourage les parents à envoyer leurs enfants régulièrement à l'école et aussi à ne faire aucune critique contre les institutrices. Le lendemain, les classes ouvrent leurs portes.

Dimanche, 1<sup>er</sup> septembre 1929, M. le curé Fleury annonce l'ouverture des classes et profite de l'occasion pour livrer à ses fidèles un sermon de circonstance:

*- Soyez chrétiens, considérez votre devoir, soyez logiques et raisonnables. N'exigez pas que l'enfant sache quelque chose quand il ne va pas à l'école régulièrement et s'il ne travaille pas ses leçons à la maison. Ne*